

# le guide de l'actionnaire ONXEO

## GUIDE PRATIQUE DE VOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JUIN 2021 À 15 HEURES À HUIS-CLOS

*Comme chaque année, l'Assemblée Générale des actionnaires est un temps fort de votre Société. Elle vous offre l'occasion de soutenir, par votre vote, la croissance d'Onxeo.*

*Compte tenu du contexte épidémique et pour garantir votre sécurité, **vo**tre assemblée se tient cette année à huis-clos, avec une retransmission en direct.*

Votre participation au vote des résolutions le 10 juin prochain est d'autant plus importante et nous avons mis en œuvre tous les moyens admis par l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020\* pour que vous puissiez voter :

Soit **directement sur Internet** via la plateforme de vote sécurisée VOTACCESS, la modalité que nous recommandons

Soit **par correspondance**, en postant votre formulaire de vote et une attestation de détention de votre banque

Soit **en donnant pouvoir**, grâce au formulaire de vote ou par internet, au Président de l'Assemblée ou à une personne de votre choix \*\*

L'ensemble des documents afférents à l'Assemblée Générale du 10 juin prochain sont disponibles sur le site internet de la Société, à la page dédiée aux Assemblées Générales : [www.onxeo.com/fr/investisseurs/espace-actionnaires/assemblees-generales/assemblees-generales-2021/](http://www.onxeo.com/fr/investisseurs/espace-actionnaires/assemblees-generales/assemblees-generales-2021/)

Vous trouverez également sur le site internet l'ensemble des informations pratiques relatives à votre participation à l'assemblée générale.



**Pour toute question, écrivez-nous à [ag2021@onxeo.com](mailto:ag2021@onxeo.com)**

\* Dispositions prorogées jusqu'au 31 juillet 2021 par décret n° 2021-255 du 9 mars 2021.

\*\* La Société attire l'attention des actionnaires sur les difficultés pouvant résulter, dans le contexte d'une assemblée générale tenue à huis clos, du recours à la procuration à une personne de son choix et leur recommande vivement de voter directement ou de donner pouvoir au président.

# table des matières

---

le mot de la direction > 3

---

comment voter  
par internet ? > 4

---

comment voter  
par correspondance ? > 5

---

le déroulement de votre  
assemblée générale  
à huis-clos > 6

---

présentation des  
résolutions > 7

---

# le mot de la direction

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

Cette année encore, notre assemblée générale se tiendra à huis-clos pour assurer votre sécurité dans ce contexte de crise sanitaire.



Pour nous, c'est un événement incontournable qui doit vous permettre de partager notre stratégie et nos enjeux d'avenir ainsi que de jouer pleinement votre rôle d'actionnaire, en exprimant votre vote sur les résolutions proposées. C'est pourquoi **nous vous offrons de voter par internet**, de manière simple et sécurisée directement de chez vous, si votre teneur de compte le permet.

Le vote par courrier sera bien entendu toujours possible, mais, pour éviter tout aléa, nous vous invitons à **privilégier le vote par internet autant que possible**. Nos assemblées ont toujours été un moment de dialogue fort et, grâce à la **retransmission en direct** sur internet que nous mettons en place, nous serons ravis de vous présenter nos avancées, de partager avec vous notre stratégie de développement et de création de valeur, et de répondre à vos questions. L'enregistrement de l'Assemblée sera de plus mis en ligne sur notre site internet.

2020 a été pour nous tous marquée par une crise sanitaire sans précédent. Elle aura pourtant permis à Onxeo de démontrer la résistance de ses équipes et de sa stratégie. Le programme clinique d'**AsiDNA™**, notre candidat phare, a en effet progressé de manière très significative en 2020 sur ses deux axes de développement, synergie d'efficacité avec les casseurs d'ADN comme radio ou chimiothérapie, et lutte contre la résistance des tumeurs aux thérapies ciblées.

Sur le premier axe, les signaux d'efficacité positifs obtenus dans DR1V-1b, associant AsiDNA™ à des chimiothérapies de référence, ont permis de lancer la préparation de **CALIXTA**, une phase 2 randomisée dans le cancer du poumon dont le recrutement débutera au 2ème semestre 2021, dès l'obtention de l'accord des autorités réglementaires. Nous avons aussi initié un programme pédiatrique de phase 1b/2 avec l'Institut Curie dans le gliome de haut grade récurrent, un cancer du cerveau au pronostic sombre, contre lequel l'association d'AsiDNA™ avec la radiothérapie pourrait offrir un gain d'efficacité.

Dans la lutte contre la résistance aux thérapies ciblées, l'étude de phase 1b/2 **REVOCAN**, qui évalue l'effet d'AsiDNA™ sur la résistance à un inhibiteur de PARP dans le cancer de l'ovaire, a débuté fin 2020 et le recrutement des patientes se poursuit. Nous attendons désormais de premiers résultats de la part de Gustave Roussy, promoteur de l'étude, en deuxième partie d'année, ce glissement d'environ 6 mois représentant pour l'instant le seul impact réel de la crise sanitaire sur nos activités\*.

Par ailleurs, les résultats récents présentés à l'ACR 2021 confirment l'effet d'AsiDNA™ sur les cellules phar-maco-tolérantes, une des causes de la résistance aux thérapies ciblées comme les inhibiteurs de PARP, de KRAS ou de tyrosine kinases. Ces résultats constituent une base solide pour réfléchir à une expansion du développement clinique d'AsiDNA™ dans d'autres combinaisons à très fort potentiel.

Enfin, les candidats **OX400** ont confirmé en préclinique leur action sur le métabolisme des tumeurs et le système immunitaire, présageant d'associations cliniques prometteuses avec des immunothérapies.

Ce programme de R&D étendu et ambitieux reflète le potentiel significatif de nos candidats dans de multiples associations et aires thérapeutiques.

Au cours des douze derniers mois, nous avons aussi considérablement renforcé la structure financière et actionnariale d'Onxeo. **Invus**, investisseur international spécialiste des biotechnologies, a rejoint Financière de la Montagne au capital et au Conseil d'administration de la Société. Leur soutien, et celui de tous les actionnaires ayant souscrit à la récente augmentation de capital, a permis d'étendre notre **horizon financier jusqu'à fin 2022**, bien au-delà des jalons cliniques majeurs attendus dans les 18 prochains mois et valide notre stratégie d'expansion du développement clinique et industriel de nos candidats.

Au nom de toute l'équipe d'Onxeo, je vous remercie pour votre soutien et l'intérêt que vous portez à nos produits et nos travaux, soutien que nous vous invitons à exprimer en votant à notre assemblée générale le 10 juin prochain.

Très cordialement,  
**Judith Greciet – Directeur général**



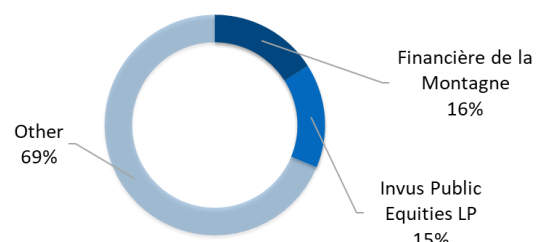
**ACTIONNARIAT AU 31.03.2020**

**Fin 2022**

Visibilité financière

**336 207 titres**

Volume moyen journalier  
(sur Euronext Growth Paris -  
12 mois au 31 mars 2021)  
Code ISIN : FR0010095596



\* Les dates estimées pour les activités cliniques tiennent compte de l'impact de la crise sanitaire à ce jour et seront réévaluées et ajustées si les circonstances évoluent.

# comment voter par internet ?



Nous vous recommandons vivement de privilégier le vote sur internet via la plateforme sécurisée **VOTACCESS**

## 1 Je me connecte

Je suis actionnaire au nominatif (pur ou administré)

Je me connecte à la plateforme **VOTACCESS** via le site [www.sharinbox.societegenerale.com](http://www.sharinbox.societegenerale.com), avec mes codes d'accès habituels. En cas de perte ou d'oubli de ce mot de passe, rendez-vous sur la page d'accueil du site [Sharinbox](http://www.sharinbox.com) et cliquez sur « Obtenir vos codes ».

Je suis actionnaire au porteur

Si mon intermédiaire financier (la banque ou le courtier en ligne où se trouve mon compte-titres) adhère à la plateforme **VOTACCESS**, je me connecte à leur portail Internet avec mes identifiants habituels et je clique sur l'icône qui apparaît sur la ligne correspondant à mes actions Onxeo.

*Les établissements adhérents à VOTACCESS sont nombreux, notamment Société Générale, BNP, CM-CIC, BPCE, Caisse des dépôts, HSBC, Natixis, Caisse d'Épargne, Milleis, Crédit Agricole, Bourse Direct, Boursorama... (liste indicative).*

## 2 Je renseigne mes choix

Une fois connecté sur la plateforme, je suis les indications apparaissant à l'écran afin de **voter directement** ou **donner pouvoir**.

### Je souhaite donner pouvoir au Président\*

Je peux donner pouvoir au président de l'assemblée jusqu'à la veille de l'Assemblée, soit le **9 juin 2021 - 15h00** (heure de Paris).

### Je souhaite voter directement

Je peux voter jusqu'à la veille de l'Assemblée, soit le **9 juin 2021 - 15h00** (heure de Paris).

The screenshot shows the VOTACCESS interface for the ONXEO - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 10 JUN 2021. The main navigation menu includes: Donner pouvoir au Président, Voter sur les résolutions, and Donner pouvoir à un tiers. There are also links for documentation, additional questions, and position details. Below the menu, the meeting details are displayed: 'Assemblée générale mixte du 10 juin 2021 à 15h00 CET', held without the physical presence of shareholders at 49 boulevard du Général Martial Valin, 75015 PARIS, France. Three summary cards are shown: 'CLÔTURE DU VOTE ÉLECTRONIQUE' (Le 09/06/2021 à 15h00 CET), 'VOS POSITIONS' (100 titres / actions au porteur, 100 droits de vote dont 0 droits de vote exercés), and 'VOS COORDONNÉES' (PREVIEW TEST, 66 RUE VILETTE, 69003 LYON).



- ✗ La plateforme **VOTACCESS** ne sera plus accessible à partir du **9 juin 2021 à 15h00**
- ✗ Il est préférable de ne pas attendre la veille de l'Assemblée générale pour voter afin d'éviter une possible saturation du site

\* Même si la possibilité de donner pouvoir à un tiers autre que le président reste offerte, nous attirons votre attention sur les difficultés, pour vous comme pour votre mandataire, dans le contexte sanitaire actuel : votre mandataire ne pourra pas non plus assister à l'assemblée à huis clos et devra effectuer des formalités différentes pour votre vote et pour le sien. Nous vous recommandons vivement de voter directement, par internet ou correspondance, ou de donner pouvoir au président.

# comment voter par correspondance ?

Pour voter ou donner pouvoir par correspondance, utilisez le formulaire de vote.

**Au nominatif ?** Il vous a aussi été envoyé avec la brochure de convocation.  
**Au porteur ?** Il a été envoyé à votre teneur de compte-titres. Contactez-le.

**JE NE COCHE PAS CETTE CASE**  
 Toute participation physique à cette assemblée est impossible

Important : Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso - Important : Before selecting please refer to instructions on reverse side  
 Quelle que soit l'option choisie, noircir comme ceci ■ la ou les cases correspondantes, dater et signer au bas du formulaire - Whichever option is used, shade box(es) like this ■, date and sign at the bottom of the form

JE DÉSIRES ASSISTER À CETTE ASSEMBLÉE et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire / I WISH TO ATTEND THE SHAREHOLDER'S MEETING and request an admission card: date and sign at the bottom of the form



**ONXEO**  
 Société anonyme à conseil d'administration  
 au capital de 22 998 733,75 euros  
 49, Boulevard du Général Martial Valin  
 75015 PARIS  
 410 910 095 R.C.S PARIS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE**  
 le jeudi 10 juin 2021 à 15 heures  
 Au siège social  
**Tenue hors présence physique des actionnaires**

**COMBINED SHAREHOLDER'S MEETING**  
 on Thursday, 10 June 2021 at 15.00 pm.  
 At head office  
**Held without the physical presence of shareholders**

CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ - FOR COMPANY'S USE ONLY

Identifiant - Account	Nominatif Registered	Vote simple Single vote
Nombre d'actions Number of shares	Porteur Bearer	Vote double Double vote
Nombre de voix - Number of voting rights		

Je choisis **UN SEUL** mode de participation parmi les 3

**JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST** 1  
Cf. au verso (2) - See reverse (2)

Sur les projets de résolutions non agréés, je vote en noircissant la case correspondant à mon choix. On the draft resolutions not approved, I cast my vote by shading the box of my choice.

Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noircissant comme ceci ■ l'une des cases "Non" ou "Abstention". I vote YES all the draft resolutions approved by the Board of Directors, EXCEPT those indicated by a shaded box, like this ■, for which I vote No or I abstain.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	A	B
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	C	D
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	E	F
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	G	H
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	J	K
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
Cf. au verso (3)

**I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING**  
See reverse (3)

2

**JE DONNE POUVOIR À :** Cf. au verso (4) pour me représenter à l'Assemblée  
I HEREBY APPOINT: See reverse (4) to represent me at the above mentioned Meeting

M. Mme ou Mlle, Raison Sociale / Mr, Mrs or Miss, Corporate Name

Adresse / Address

3

**ATTENTION :** Pour les titres au porteur, les présentes instructions doivent être transmises à votre banque.  
**CAUTION:** As for bearer shares, the present instructions will be valid only if they are directly returned to your bank.

Nom, prénom, adresse de l'actionnaire (les modifications de ces informations doivent être adressées à l'établissement concerné et ne peuvent être effectuées à l'aide de ce formulaire. Cf au verso (1))  
 Surname, first name, address of the shareholder (Change regarding the information have to be notified to relevant institution, no changes can be made using this proxy form). See reverse (1))

**1. Si je vote « POUR », je ne noircis PAS la case**  
 Je noircis la case uniquement si je vote « CONTRE » ou « ABSTENTION »

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée, je vote NON sauf si je signale un autre choix en noircissant la case correspondante. In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting, I vote NO unless I indicate another choice by shading the corresponding box.

Je donne pouvoir au Président de l'Assemblée Générale. / I appoint the Chairman of the general meeting.

Je m'abstiens. / I abstain from voting.

Je donne pouvoir (cf. au verso verso (4)) à M. Mme ou Mlle, Raison Sociale pour voter en mon nom. / I appoint (see reverse (4)) Mr, Mrs or Miss, Corporate Name to vote on my behalf.

Pour être pris en considération, tout formulaire doit parvenir au plus tard : To be considered, this completed form must be returned no later than:

à la banque / to the bank: 07/06/2021

Date & Signature

Si je me contente de dater et signer sans noircir aucune case, cela équivaut à donner « POUVOIR AU PRÉSIDENT »

2. Si je ne vote pas directement, je peux donner « POUVOIR AU PRÉSIDENT »

3. J'évite de donner pouvoir à un autre tiers, si possible (voir note \* p. 4)

Dans tous les cas, j'inscris mes coordonnées et le **nom de ma banque**

Dans tous les cas, **je date et je signe**

**Les formulaires de vote doivent parvenir à la Société Générale 3 jours au moins avant la date de l'assemblée, soit le 7 juin 2021 au plus tard, et être obligatoirement accompagnées de l'attestation de détention de votre teneur de compte-titres (article R. 225-77 du Code de Commerce).**

« Au porteur », le formulaire sur le site de la Société n'est valide que s'il est accompagné d'une **attestation de détention**, sur papier en-tête du teneur de compte-titres, les deux envoyés par ses soins à Société Générale Securities Services. Les formulaires envoyés à [ag2021@onxeo.com](mailto:ag2021@onxeo.com) ne pourront pas être pris en compte, même accompagnés d'une attestation.

# le déroulement de votre assemblée générale à huis-clos

## Retransmission en direct par web conférence

### POUR VOUS CONNECTER, CLIQUEZ SUR CE [LIEN](#).

- ✕ Ce lien vous permet, si vous le souhaitez, de vous préinscrire dès aujourd'hui à l'Assemblée générale en indiquant votre **nom, prénom et adresse e-mail**. Vous recevrez par la suite une confirmation d'inscription avec la possibilité d'ajouter l'événement dans votre agenda.
- ✕ Le 10 juin 2021, vous pourrez vous connecter sur ce même lien, dès 14h45. L'assemblée débutera à 15h précises et vous pourrez suivre la présentation commentée par le management d'Onxeo directement sur votre ordinateur.
- ✕ À tout moment durant la présentation, vous pourrez envoyer vos questions via la plateforme web. Il y sera répondu lors de la session Questions/Réponses.
- ✕ L'enregistrement de votre assemblée sera mis à disposition sur le site internet de la Société pour une période de deux ans.

➤ *La présentation sera aussi mise à disposition sur le site internet de la Société avant l'assemblée*

## Agenda de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

- ✕ **Présentation du management d'Onxeo : retour sur les temps forts de l'année 2020 et présentation des perspectives 2021**
- ✕ **Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice**
- ✕ **Vote des résolutions**
  - *Les résolutions 1 à 8 relèvent de la compétence de l'assemblée générale ordinaire, les résolutions 9 à 20 de celle de l'assemblée générale extraordinaire.*
  - *Les résolutions sont regroupées par grands thèmes dans les pages suivantes. Nous vous invitons à consulter également sur le site internet de la Société, l'avis de convocation qui comporte le texte intégral des résolutions.*

***Les pages suivantes ont pour objectif de lister par grands thèmes les résolutions qui seront soumises à votre approbation lors de la prochaine assemblée. De par sa nature, cette synthèse n'est pas exhaustive et n'a aucune valeur légale. Nous vous invitons à consulter l'avis de convocation publié au BALO\* et disponible sur le site internet de la Société, qui seul fait foi.***

\* Bulletin des Annonces Légales Obligatoires

# Objet des résolutions

Nous vous proposons d'adopter l'ensemble de ces résolutions à l'exception de la 16<sup>ème</sup>

## **1** APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 – AFFECTATION DES RÉSULTATS – EXAMEN DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES (PREMIÈRE À QUATRIÈME RÉOLUTIONS)

Nous vous invitons à vous reporter au rapport de gestion du conseil d'administration et aux rapports des commissaires aux comptes qui ont été mis à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires.

S'agissant de la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice en cours, là encore, nous vous invitons à vous reporter au rapport de gestion du conseil d'administration.

## **2** RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR - RATIFICATION DE LA NOMINATION À TITRE PROVISoire PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN ADMINISTRATEUR – NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR (CINQUIÈME À SEPTIÈME RÉOLUTIONS)

Nous vous informons que le mandat que le mandat d'administrateur de Walter Thomas Hofstaetter vient à expiration à l'issue de la présente assemblée et vous proposons en conséquence de renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois ans venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2024 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous vous informons en outre que le conseil d'administration a, lors de sa séance du 17 septembre 2020, nommé, en qualité d'administrateur, Invus Public Equities LP, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Kinet, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. En application des dispositions de l'article L. 225-24 du code de commerce, nous soumettons cette nomination à votre ratification.

En outre, nous vous proposons la nomination d'un nouvel administrateur en la personne de Madame Shefali Agarwal, pour une durée de trois ans venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2024 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## **3** AUTORISATION DE METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS (HUITIÈME RÉOLUTION)

Nous vous proposons de renouveler l'autorisation consentie au conseil d'administration, pour une durée de dix-huit (18) mois, par l'assemblée générale du 29 mai 2020 à l'effet de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions. La demande d'une nouvelle autorisation permet ainsi d'éviter une période non couverte par cette autorisation d'ici la prochaine assemblée générale annuelle.

Au cours des exercices précédents, ce programme de rachat d'actions a été utilisé exclusivement dans le cadre d'un contrat de liquidité, répondant à l'objectif d'animation de la liquidité de l'action de la Société par un prestataire de services d'investissement.

Le montant des fonds destinés à la réalisation du programme de rachat d'actions serait au maximum de 1 000 000 d'euros, soit un montant inchangé par rapport à l'année précédente. Le prix maximum d'achat par titre (hors frais et commissions) serait fixé à 3 euros.

## **4** DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES À CONSENTIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (NEUVIÈME À DIX-SEPTIÈME RÉOLUTIONS)

Nous vous proposons de renouveler, par anticipation, les délégations financières consenties au conseil d'administration par l'assemblée générale du 19 juin 2020 qui ont en partie été utilisées depuis cette date ou qui viendront à expiration dans le courant de l'exercice 2020, ceci afin d'éviter la convocation ultérieure d'une nouvelle assemblée à cette seule fin.

Ainsi, votre conseil d'administration disposera des délégations les plus variées afin de répondre aux opportunités de marché qui pourraient se présenter sans avoir à revenir vers les actionnaires.

Ces nouvelles délégations mettraient fin aux délégations, ayant le même objet, précédemment consenties par l'assemblée générale et ne pourraient pas être utilisées en période d'offre publique sur les titres de la Société.

Vous prendrez connaissance des rapports établis par les commissaires aux comptes sur ces délégations et autorisations.

Nous vous précisons à cet égard que :

- le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, immédiatement ou à terme, en vertu des délégations ainsi conférées serait fixé à 22 998 733 euros, ce qui représente 91 994 932 actions d'une valeur nominale de 0,25 euro, soit 100% du capital au 21 avril 2021, montant auquel s'ajouterait, le cas échéant, la valeur nominale des actions ou valeurs mobilières supplémentaire à émettre éventuellement, pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital et autres droits donnant accès au capital, et
- le montant nominal maximum global des titres de créance pouvant être émis en vertu des délégations ainsi conférées serait fixé à 50 000 000 euros.

L'ensemble de ces délégations seraient consenties pour une durée de vingt-six (26) mois, à l'exception des délégations aux fins d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes qui seraient consenties pour une durée de dix-huit (18) mois.

Le conseil d'administration disposerait de tous pouvoirs, avec faculté de délégation et subdélégation, pour mettre en œuvre les délégations qui lui seraient ainsi consenties.

Dans l'hypothèse où le conseil d'administration viendrait à utiliser les délégations de compétence qui lui seraient ainsi conférées, il en rendra compte à l'assemblée générale ordinaire suivante, conformément à la loi et à la réglementation.

Nous vous proposons donc d'examiner ci-après chacune des délégations qu'il vous est demandé de consentir à votre conseil d'administration.

- Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal global de 22 998 733 euros (neuvième résolution)*
- Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public (en dehors des offres visées au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier) (dixième résolution)*
- Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre visée au paragraphe 1° l'article L. 411-2 du code monétaire et financier (onzième résolution)*
- Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription qui seraient décidées en vertu des délégations susvisées (douzième résolution)*
- Délégations de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes (treizième et quatorzième résolutions)*
- Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes dans le cadre d'un contrat de financement en fonds propres ou obligataire (quinzième résolution)*
- Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du code du travail (seizième résolution)*

Nous vous rappelons qu'il n'existe en l'état aucun plan d'épargne d'entreprise auquel pourraient adhérer les salariés de notre Société et que par ailleurs, la Société a favorisé depuis 2003 l'accès de ses salariés à son capital par sa politique d'octroi direct de titres donnant accès au capital. En conséquence, nous vous précisons que nous ne sommes pas favorables à une telle autorisation car nous estimons que la proposition de mise en place des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites qui vous ont été préalablement soumis sont plus adaptés à la politique sociale en vigueur dans la Société, destinée à renforcer la participation directe des salariés de la Société et de ses filiales dans son capital.

**Nous vous demandons en conséquence de ne pas adopter cette résolution soumise à votre approbation.**



5

DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS À CONSENTIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE D'INTÉRESSEMENT DES MANDATAIRES ET SALAIRES DU GROUPE AINSI QU'AUX PERSONNES COLLABORANT A SON DÉVELOPPEMENT (DIX-HUITIÈME ET DIX-NEUVIÈME RÉSOLUTIONS)

- a) *Autorisation à conférer au conseil d'administration en vue de consentir des options de souscriptions d'actions ou des options d'achat d'actions*
- b) *Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions au profit de (i) membres du conseil d'administration de la Société en fonction à la date d'attribution des bons n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales et (ii) personnes liées par un contrat de services ou de consultant à la Société ou à l'une de ses filiales (dix-neuvième résolution)*

6

MODIFICATION DE L'ARTICLE 21 DES STATUTS « ACCÈS AUX ASSEMBLÉES - POUVOIRS » (VINGTIÈME RÉSOLUTIONS)

Nous vous proposons de modifier l'article 21 des statuts relatif aux assemblées générales afin d'apporter des précisions sur les modalités de vote, notamment afin de préciser explicitement la faculté pour les actionnaires de voter par internet lors des assemblées générales.

Le projet de nouvelle rédaction de l'article 21 des statuts figure à la vingtième résolution soumise à votre approbation.



49, boulevard du général Martial Valin  
75015 Paris  
France

Téléphone +33 (0) 1 45 58 76 00  
Courriel [contact@onxeo.com](mailto:contact@onxeo.com) / [ag2021@onxeo.com](mailto:ag2021@onxeo.com)

[onxeo.com](http://onxeo.com)